Proche-Orient : la Commission accorde une aide humanitaire de 34 millions € aux populations palestiniennes vulnérables de Cisjordanie, de Gaza et du Liban

Comme l'a annoncé le commissaire Louis Michel, la Commission européenne a accordé aujourd'hui une aide humanitaire de 34 millions € aux populations palestiniennes vulnérables de Cisjordanie, de Gaza et du Liban. Elle permettra d'apporter une réponse urgente et énergique à la déterioration de la situation humanitaire, sous la forme de la distribution de nourriture, de la création d'emplois d'urgence, d'un soutien sanitaire et psychosocial, de services de distribution d'eau et d'assainissement, de la remise en état d'abris, de protection et de coordination. Ces activités seront mises en œuvre par les agences des Nations unies, des ONG et la Croix-Rouge. Les fonds sont acheminés par le biais de la direction générale de l'aide humanitaire (ECHO) de la Commission.

Louis Michel a déclaré : "Je suis vivement préoccupé par la forte détérioration de la situation humanitaire et les difficultés croissantes de la population de Cisjordanie et de Gaza. L'augmentation de l'insécurité intérieure, qui résulte de la dégradation de la situation humanitaire et des restrictions à la liberté de circulation imposées par les Israéliens, rend l'accès plus difficile pour les opérations humanitaires. Malgré ces conditions difficiles, les partenaires d'ECHO continuent de fournir une aide humanitaire sur la base des principes humanitaires fondamentaux d'humanité, d'impartialité et d'indépendance. Ils ne sont cependant pas en mesure – en termes de mandat ou de compétence – de prendre en charge la fourniture des services en lieu et place des institutions de l'Autorité palestinienne".

Environ 70 % de la population des territoires palestiniens occupés vivent actuellement au-dessous du seuil de pauvreté de 2,7 \$ par jour, le taux de chômage s'élève à 40 % et aujourd'hui 51 % de la population vit dans une situation d'insécurité alimentaire.

Les activités en Cisjordanie, à Gaza et au Liban prévues par cette nouvelle décision sont les suivantes :

Nourriture

En Cisjordanie et à Gaza, des distributions de nourriture (par le biais de l'UNRWA et du PAM) pour environ 84 000 familles de réfugiés et environ 80 000 familles de non-réfugiés souffrant d'insécurité alimentaire seront financées sous la forme de programmes « vivres contre travail » et « vivres contre formation ». Près de 7 100 familles vulnérables auront amélioré leur sécurité alimentaire grâce à la fourniture de moyens de production agricoles.

Emplois d'urgence

En Cisjordanie et dans la bande de Gaza, l'UNRWA créera des possibilités significatives d'emploi pour environ 5 000 familles de non-réfugiés vivant avec moins de 1,6 \$ par jour. 3 400 autres familles de réfugiés enregistrés de Cisjordanie se verront offrir des possibilités d'emploi qui leur permettront d'éviter un appauvrissement plus grave encore.

Santé et soutien psychosocial

Afin d'améliorer l'accès aux services de santé essentiels ainsi que leur qualité, un soutien sera accordé à une population d'environ 800 000 personnes vivant en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Là où il n'existe pas d'infrastructures de santé primaire permanentes, des cliniques mobiles dispenseront des services de santé de base à 6 000 patients. Une attention spéciale sera accordée aux difficultés particulières des personnes âgées. Un soutien psychologique pour les enfants continuera, ainsi que les écoles et centres de santé de l'UNRWA. Les projets seront réalisés par des ONG partenaires, telles que MPDL, HL, Caritas et l'UNRWA.

Eau et assainissement

Grâce à des ONG partenaires, telles que CARE, OXFAM et ACH, 163 258 personnes vivant dans des communautés pauvres et vulnérables du nord de la Cisjordanie et du sud de la bande de Gaza bénéficieront de meilleures conditions sanitaires. Environ 1 000 familles vivant en Cisjordanie auront un meilleur accès à une eau de qualité grâce à une augmentation de leur capacité de stockage d'eau. Au Liban, l'UNRWA remettra en état le bâtiment appelé "immeuble Gaza" situé à Beyrouth.

Abris

Au Liban, la deuxième phase de remise en état des abris du camp de Sikke concernera 113 abris où logent 531 réfugiés palestiniens et comprendra la fourniture d'installations d'assainissement appropriées visant à garantir des conditions de vie correctes conformes aux normes de l'UNRWA.

Revenu des ménages

Dans le sud du Liban, une centaine de familles vulnérables vivant dans des camps de réfugiés recevront des boîtes à outils professionnelles et une formation spécifique. Plus de 120 personnes ayant bénéficié antérieurement d'opérations engendrant des revenus dans la région de Beyrouth et de la Bekaa bénéficieront d'activités de suivi. Plus de 1 166 personnes à charge bénéficieront elles aussi de ces activités. Celles-ci seront mises en œuvre par le partenaire humanitaire PU.

Protection et assistance aux réfugiés palestiniens non enregistrés

Au Liban, une assistance sera fournie à quelque 3 000 Palestiniens non enregistrés. Elle comprendra une aide non alimentaire ciblée, une aide à la formation professionnelle et la fourniture d'une aide juridictionnelle pour environ 120 cas.

D'autres activités prévues comprennent la protection, qui continuera de bénéficier d'une aide par l'intermédiaire du CICR, et l'UN-OCHA mettra en œuvre son mandat de coordination humanitaire en Cisjordanie et à Gaza.

Depuis le début de la deuxième *Intifada* en septembre 2000, c'est la 22^e allocation d'aide humanitaire aux populations palestiniennes de Cisjordanie et de Gaza. Depuis l'an 2000, la réponse humanitaire de la Commission au conflit israélo-palestinien a atteint le montant total de 191 millions €.

Pour plus d'informations, prière de consulter : http://ec.europa.eu/echo/field/gaza/index en.htm